

Application de l'article 47 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de S. AKREMI, Conseiller communal, relative à la dégradation perçue du niveau de propreté dans plusieurs quartiers de la commune

S. AKREMI donne lecture du texte suivant :

S. AKREMI leest de volgende tekst voor:

Les enjeux de propreté publique occupent une place centrale dans les préoccupations de nos concitoyens. Ils appellent des réponses à la fois préventives via la sensibilisation et dissuasives, notamment par une répression effective des comportements inciviques.

Sur le terrain, force est toutefois de constater que de nombreux habitants sont confrontés à une dégradation du cadre de vie liée à un niveau de malpropreté devenu préoccupant. Dans ce contexte, il est essentiel de garantir la continuité et l'efficacité des services de première ligne, qu'il s'agisse des équipes de balayage ou de celles chargées de l'enlèvement des dépôts clandestins.

Or, plusieurs signaux concordants nous interpellent. Depuis le début de l'année, de nombreux témoignages émanant tant d'habitants, notamment à Cureghem, que de commerçants et d'acteurs économiques font état d'une diminution sensible de la fréquence des interventions des équipes de propreté. Ces constats rejoignent également certaines observations qui signalent une augmentation des dépôts clandestins et de diverses formes de déchets, contribuant à dégrader l'image de certains quartiers.

Dans l'attente des éclaircissements du Collège, nous relevons d'ores et déjà plusieurs éléments préoccupants. D'une part, la suppression des équipes de propreté durant le week-end, intervenue en janvier, semble produire des effets particulièrement négatifs sur l'état général de l'espace public. Une évaluation rapide de cette décision apparaît dès lors indispensable, en y associant l'ensemble des parties prenantes : habitants, commerçants, tissu associatif et agents concernés.

D'autre part, divers indices laissent penser que la fréquence de balayage en semaine a également diminué dans certaines zones stratégiques, notamment à Cureghem. Il nous revient qu'une réorganisation des équipes aurait conduit à espacer les passages, certaines rues n'étant désormais traitées qu'un jour sur deux.

Enfin, si nous soutenons pleinement le principe d'une répression renforcée des incivilités liées à la propreté, force est de constater un manque de lisibilité dans sa mise en œuvre. En particulier, le rôle des référents de quartier pourtant essentiels dans cette dynamique semble aujourd'hui affaibli ou insuffisamment intégré dans l'organisation actuelle.

En résumé :

- absence d'équipes de propreté entre le vendredi après-midi et le lundi matin ;
- diminution de la fréquence des interventions en semaine dans certaines zones ;
- manque de clarté quant à l'organisation et à l'effectivité de la répression mais aussi de l'approche de proximité à l'échelle de chacun des quartiers.

Ces éléments justifient pleinement que le Collège précise sa stratégie et ses priorités en matière de propreté publique.

Dès lors, nous souhaiterions vous poser les questions suivantes :

1. La réforme du département en charge de la « Propreté », engagée début 2026, fera-t-elle l'objet d'une évaluation à court terme ? Le Collège envisage-t-il d'y associer les habitants, les commerçants, le tissu associatif ainsi que les travailleurs concernés ? Nous défendons clairement cette option.

2. Dans quels délais le retour d'équipes de propreté durant le week-end est-il envisagé, tant à Cureghem que dans les zones à forte fréquentation (centre, parcs, espaces publics) ? Selon nous, cela est très urgent par respect pour nos concitoyens et en particulier pour les familles qui habitent ou fréquentent ce secteur.

3. Quelle est la stratégie du Collège en matière de répression des incivilités liées à la propreté ? Plus précisément, quel rôle entendez-vous confier aux référents de quartier dans ce dispositif ? Quelles missions de coordination des actions au niveau local leur seront-elles confiées en vue d'être collectivement plus efficaces ?

B. CHIHl donne lecture du texte suivant :

B. CHIHl leest de volgende tekst voor:

Je souhaite attirer votre attention sur la situation de la propreté, notamment dans le quartier de Cureghem.

Selon plusieurs témoignages, une diminution de la fréquence de nettoyage des rues est constatée. Dans certaines zones, il est également fait état d'une absence de nettoyage le week-end, ainsi que d'un manque de vidage des corbeilles publiques durant cette période. Ces éléments ont été signalés à plusieurs reprises par les habitants et semblent aujourd'hui largement partagés sur le terrain.

Dans ce contexte, je souhaiterais obtenir des clarifications simples.

Pouvez-vous confirmer s'il existe encore un nettoyage le week-end à Cureghem ?

Peut-on constater une diminution de la fréquence de nettoyage en semaine ?

D'autres quartiers de la commune sont-ils également concernés par ces évolutions ?

Dans l'hypothèse où des réductions ont été opérées, quel bilan en tirez-vous à ce stade ?

Cette situation est d'autant plus préoccupante que le quartier de Cureghem est confronté à une pression particulièrement forte en matière de propreté. Comme l'a récemment illustré une opération de nettoyage d'envergure (opération « Quartier Net »), le quartier peut être à nouveau dégradé en très peu de temps après un nettoyage complet.

Cela met en évidence l'existence de problématiques structurelles profondes, liées notamment à la densité de population, à la présence de logements sur-occupés ou non déclarés, à un excès d'incivilités, ainsi qu'à des situations de grande précarité. À cet égard, la présence de personnes sans abri ou souffrant d'addictions, qui éventrent les sacs-poubelles à la recherche de nourriture, contribue également à la dispersion des déchets dans l'espace public.

À côté des réponses structurelles qui doivent évidemment être apportées, il me semble essentiel de maintenir un niveau de nettoyage suffisant. Dans un quartier déjà fortement sous pression, une diminution de la fréquence de nettoyage risque d'aggraver la situation et de la rendre encore plus difficile à maîtriser au quotidien.

À l'approche des beaux jours, période durant laquelle l'espace public est davantage fréquenté et où la présence dans les rues augmente sensiblement, cette question devient encore plus cruciale. Dès lors, pouvez-vous indiquer si des mesures de renforcement du balayage et du nettoyage sont prévues dans les prochaines semaines, afin d'assurer un nettoyage régulier, y compris le week-end ?

Enfin, pourriez-vous envisager l'organisation d'une Commission dédiée à la politique de propreté, afin de pouvoir aborder ces enjeux de manière globale et approfondie ?

F. BEN HADDOU donne lecture du texte suivant :

F. BEN HADDOU leest de volgende tekst voor:

Je me joins aux interpellations, et je les remercie pour leurs interventions.

Monsieur L'échevin, la dernière fois, vous êtes venu me voir après le Conseil communal pour me dire que vous aviez trouvé mes propos irrespectueux, voire violents, simplement parce que j'ai dit que je n'avais rien à faire de vos guéguerres internes. Mais aujourd'hui, je le redis : oui, je n'ai rien à faire de vos guéguerres internes.

Parce que je connais déjà la réponse que vous allez nous faire. Ça va être "je, je, je...", puis vous allez expliquer que les écologistes avant vous n'ont pas fait ceci ou cela, vous

allez renvoyer la responsabilité sur votre prédécesseur... Mais à un moment donné, il faut être honnête.

Vous faites partie d'un parti politique qui a une responsabilité dans cette commune depuis des décennies. À part quelques exceptions, vous avez été là. Et la dégradation de Cureghem, elle ne date pas d'hier. Elle est là depuis 30, 40 ans. Donc oui, votre parti porte aussi une responsabilité dans cette situation.

Et pendant ce temps-là, que vivent les habitants ? Ils vivent la violence au quotidien. Pas seulement les fusillades, mais aussi une autre forme de violence, celle de voir leur quartier se dégrader. La saleté partout, les poubelles qui débordent, les rues qui ne sont pas nettoyées, et aujourd'hui, une diminution des balayeurs, notamment le week-end autour des abattoirs d'Anderlecht. Ça, c'est de la violence. Ça, c'est de l'irrespect envers les habitants.

Et c'est d'autant plus incompréhensible que ce site qui appartient à une société privée attire énormément de monde, plusieurs jours par semaine, et génère de l'activité. Mais finalement, les coûts, eux, sont pour la Commune et surtout pour les habitants.

Et puis il y a les travailleurs. Parce que derrière tout ça, il y a des balayeurs qui effectuent un travail difficile, essentiel. Je veux vraiment leur rendre hommage. Mais comment voulez-vous qu'ils soient motivés si on les maintient dans des contrats précaires, en article 60, sans perspective ? Cet outil doit être un tremplin, pas une impasse.

Donc ma question est simple :

Pourquoi n'y a-t-il plus de balayeurs le week-end à Cureghem, notamment autour des abattoirs ?

Que comptez-vous faire concrètement pour garantir un service de propreté digne pour les habitants, et des conditions de travail stables pour ceux qui assurent ce service ?

M. OUALAOUCH :

Je m'associe aux propos de mes collègues concernant la situation déplorable de la propreté, une problématique qui ne cesse de s'intensifier sur l'ensemble du territoire communal. Un habitant me confiait récemment qu'il ne se sentait plus chez lui et n'aspirait plus qu'à quitter Anderlecht. C'est un signal d'alarme dramatique qui impose des solutions urgentes.

À Cureghem, par exemple, le quotidien consiste à slalomer entre les déchets. Les dépôts clandestins obstruent tellement les trottoirs que les piétons sont contraints de marcher sur la chaussée. Je pense particulièrement aux parents avec des poussettes et aux personnes à mobilité réduite, pour qui la circulation devient tout simplement impossible.

J'avais sollicité une visite du service « Propreté » et le Secrétaire communal m'a annoncé qu'une Commission dédiée devait se tenir sous peu. J'attends avec impatience la tenue de cette Commission pour définir des solutions structurelles. Il est impératif d'intégrer la population et les acteurs de terrain dans ce processus : aucune décision efficace ne pourra être prise sans une réelle concertation.

Monsieur l'Échevin A. VANDYCK donne lecture du texte suivant :

De Heer schepen A. VANDYCK leest de volgende tekst voor:

Ce que je peux vous dire, c'est qu'en termes de propreté publique, je pense qu'on est tous anderlechtois. Aucun d'entre nous est fier de voir sa commune aussi sale. Et la réponse que je vais vous apporter est vraiment un retour de terrain, une réalité à laquelle j'apporterai quelques nuances.

Je tiens d'emblée à rappeler une réalité de terrain qu'il est indispensable d'assumer avec lucidité si l'on veut apporter des solutions efficaces. Cureghem est aujourd'hui confronté à une pression extrêmement forte liée à plusieurs facteurs structurels :

Une concentration importante de bâtiments surexploités, comme vous l'avez vu, on est passé deuxième commune la plus peuplée de Bruxelles, souvent en situation de suroccupation ;

La présence de phénomènes de deal dans l'espace public, où des personnes ne s'en cachent même plus, je l'ai déjà abordé plusieurs fois, il vous suffit d'aller à côté de l'église « De Meersman » pour faire votre shopping ;

Ainsi que des problématiques d'assuétude qui entraînent des comportements dégradants pour l'environnement urbain.

A cela s'ajoutent des situations de grande précarité qui contribuent également à la dispersion de déchets. Nous pouvons observer aujourd'hui des personnes sous-assuétudes qui vont déchirer tous les sacs poubelles sur 100 mètres.

Le balayeur qui pouvait balayer 4-5 rues sur la journée, aujourd'hui ne fait qu'un tronçon de 100 mètres parce que l'agence « Bruxelles Propreté » ne collecte pas les sacs déchirés. C'est donc à nous de tout ramasser, de tout remettre dans des sacs en espérant bien évidemment qu'il ne repassera pas par là pour tout redéchirer.

Un des balayeurs, pour vous parler honnêtement de la réalité de terrain à Cureghem, qui a dû donner 150€ de sa poche sinon il était éventré par un dealer parce qu'il avait apparemment aspiré des paxons !

Je n'ai vu aucun d'entre vous, et ce n'est pas une critique, dans le cadre de l'action « quartier net » menée avec les habitants de Cureghem. Eux, aujourd'hui, se sont rendus compte d'une chose : ils ne m'incriminent pas en tant qu'Echevin de la « Propreté », ils n'incriminent pas cette législature, en tout cas cette majorité, mais ils se rendent juste compte que les balayeurs ont fait un travail titanesque le cadre de cette action.

Pour être honnête et transparent avec vous, la demande était même de ne pas mener cette année l'action « quartier net » à Cureghem parce que les habitants savent qu'au lendemain de l'action, ils seront tous déçus des résultats. Ils l'ont néanmoins fait à ma demande et ils ont constaté que même pas moins de 24 heures après, les rues étaient comme si le nettoyage n'avait pas eu lieu !

Ces réalités ne peuvent pas être ignorées car elles expliquent pourquoi, dans certains cas, un quartier peut être dégradé en quelques heures seulement après une intervention de nettoyage. L'opération « quartier net 2026 » l'a démontré, sans action structurelle sur ses causes profondes le nettoyage seul ne suffit pas à maintenir durablement la propreté.

Si quelqu'un se fait encore aujourd'hui l'idée qu'on fera de la propreté avec les moyens actuels de la Commune, c'est complètement irréaliste. On est une « commune hospitalière » mais vous voulez accepter toute la misère du monde à Anderlecht. C'est à vous de vous poser aujourd'hui la question !

Si vous voulez continuer à ce qu'on surexploite aujourd'hui le bâti, un choix clair doit être fait : que quelqu'un dépose une motion pour que les services de l'Urbanisme aient plus des moyens pour reconstruire chaque habitation et pour éviter qu'il n'y ait pas plus de logement qu'il ne devrait réellement y en avoir dans les bâtiments. Rue de Fiennes, on a identifié une maison de 3 logements mais où 27 ménages étaient inscrits, dont presque la moitié résidait effectivement sur place.

Posez-vous aussi les bonnes questions : va-t-on faire de la propreté avec la propreté ? Non, à un moment donné, il faut travailler en équipe et mettre les moyens là où il faut. Continue-t-on à investir dans des logements sociaux alors qu'on n'a pas les moyens de mener toutes les politiques, en tout cas à court terme, pour sauver la commune, parce qu'on va droit dans le mur !

Cela étant, il est évident que notre responsabilité est de maintenir un niveau de propreté digne pour les habitants et c'est précisément dans ces objectifs qu'une réorganisation profonde du service a été engagée au début de cette année.

Un nouvel organigramme a été validé par le Collège à la fin janvier 2026 avec une logique claire :

- Professionnaliser davantage le service ;
- Spécialiser les équipes en la matière ;
- Améliorer la coordination et renforcer le pilotage opérationnel.

Chaque agent est désormais recentré sur son cœur de métier. Des fonctions de coordination ont été renforcées. Nous avons aussi une première en la désignation d'un « quality manager ». Cela signifie qu'après le passage des équipes des services « Propreté » et « Espaces verts », un agent passe sur le territoire pour déterminer si la perception de la propreté est atteinte. Il va faire un debriefing avec les chefs d'équipe pour dire, par exemple que les équipes ont ramassé les déchets mais, cependant, ont

laissé les mauvaises herbes, ni dégagé les avaloirs. La question de « quality management » est aujourd'hui incluse dans cet organigramme.

Une première évaluation de cet organigramme est prévue dans 6 mois, bien que les premiers retours obtenus après les 4 premiers mois soient déjà très encourageants. On le voit dans plusieurs quartiers, il y a déjà une nette amélioration de la propreté parce qu'il y a un suivi derrière chaque opérateur de « Propreté ».

Dans ce contexte, je souhaite également apporter des éléments factuels pour nuancer certaines perceptions. Contrairement à ce qui peut être avancé, les interventions restent nombreuses et régulières sur le terrain :

- Curage des avaloirs ;
- Opération de nettoyage ciblée ;
- Intervention de débouchage ;
- Entretien des espaces verts ;
- Traitement des signalements citoyens ;
- Enlèvement des tags.

Les données montrent une activité soutenue, avec notamment une légère augmentation du balayage en semaine et un volume très important des signalements traités et clôturés les outils existants.

Je vous donnerai un rapport du tonnage, par véhicule, du volume apporté à la déchetterie et vous verrez que, factuellement, le ramassage de dépôts clandestins a suivi une courbe exponentielle. Il faut donc beaucoup plus de ramassages ; c'est ce qui fait que beaucoup de quartiers respirent à nouveau car on agit directement aujourd'hui.

Par ailleurs, le vidage des corbeilles est assuré quotidiennement en semaine, ce qui constitue un élément essentiel du maintien de la propreté.

S'agissant de la question du week-end, je souhaite être clair. Oui l'organisation actuelle ne prévoit pas d'équipe dédiée au nettoyage durant le week-end mais cette décision ne relève en aucun cas d'un désengagement, elle est la conséquence directe d'une contrainte majeure à laquelle nous avons dû faire face : aboutir à un budget.

C'est une réalité, on a hérité de quelque chose et on doit y faire face. Il a fallu trouver 24 millions d'Euros et, malheureusement, des coupes drastiques ont été faites sur le nombre des agents en réinsertion, notamment dans le cadre des « article 60 ». Ces diminutions importantes des effectifs ont nécessité des arbitrages et le Collège doit encore se positionner sur pas mal d'autres arbitrages dans le contexte du budget 2026, au même titre que le personnel quittant l'administration, ou que le portefeuille des heures supplémentaires qui doit être divisé entre les différents services.

Autrement dit, il ne s'agit pas d'un recul, mais d'une réallocation de ressources rendues nécessaires par une réalité que nous ne maîtrisons pas entièrement. Sans cette adaptation, c'est l'ensemble de Cureghem qui aurait subi une dégradation plus marquée du niveau de la propreté en ce moment.

Cela étant dit, nous sommes parfaitement conscients que l'absence d'une présence structurée le week-end n'est pas une solution satisfaisante à long terme. En particulier dans des zones à forte fréquentation comme Cureghem. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à l'Administration d'examiner la possibilité de mettre en place une « équipe du week-end » sur base volontaire avec un système de rémunération en heures supplémentaires et non en récupération du temps de travail. Un agent auquel on dit qu'il va pouvoir récupérer ses heures ne sera pas nécessairement intéressé de travailler plus. Il y a aussi le point de vue budgétaire pour lequel nous devons réallouer le financement des heures supplémentaires.

Afin de ne pas affaiblir les équipes en semaine, des concertations sont en cours avec les services concernés pour aboutir à une solution concrète dans le respect du cadre réglementaire. Il y a déjà eu un préaccord lors de la séance du Collège de ce mardi pour réallouer une partie des heures supplémentaires au service « Entretien ».

Aussi, juste avant le Conseil de ce soir, je sors d'une réunion avec la société des abattoirs qui souhaite nous aider. Je donne rendez-vous aux personnes intéressées de se rendre sur le terrain, à l'entrée des abattoirs :

- Samedi à 13h30 ;
- Dimanche à 14h ;
- Lundi matin à 8h du matin.

Cela nous permettra d'évaluer l'état de la propreté après le marché du vendredi, mais aussi sans équipe d'intervention communale le dimanche matin, puis de réévaluer le tout lundi matin pour se rendre compte à quoi font face les agents de « Propreté ». C'est pour cette raison aussi que beaucoup d'agents se désolidarisent de leur emploi au sein du département « Cadre de Vie ».

Quand on demande à un balayeur d'arriver le lundi matin sur site et déjà avant l'enlèvement des équipes du week-end, c'est intenable. Il faut s'imaginer qu'un seul agent fait plus ou moins 2 mètres³ mais en réalité on lui demande de gérer seul 12 à 13 mètres³ ! Les volumes sont totalement intenable.

C'est pour tout cela qu'avec la propreté on ne fera plus vraiment de la propreté. On doit désormais faire du contrôle du bâti et comprendre où sont générées toutes ces nuisances.

En ce qui concerne la question des référents de quartier et plus largement de la répression des incivilités, je tiens à préciser que le travail est bien en cours. Une procédure est en phase d'élaboration entre les services concernés et le département « Appui et Stratégie », avec pour objectif de structurer une approche claire, cohérente et juridiquement solide. Une fois cette procédure finalisée, elle sera formalisée et communiquée de manière transparente.

Dans cette logique, le rôle des référents propretés est appelé à évoluer. La mission ne se limitera plus à la médiation ou à la sensibilisation, mais sera élargie à des fonctions de contrôle du domaine public.

Je prends donc bonne note, Monsieur le Chef de groupe « Vooruit », que vous serez à mes côtés comme avocat du maintien des « articles 60 » et des membres du personnel du service « Propreté » qui, pour l'instant ne sont toujours pas remplacés, par faute de moyens budgétaires. J'entends que vous serez à mes côtés et que vous saurez défendre cette position auprès de votre famille politique, dans le cadre des arbitrages budgétaires. Notre responsabilité commune est d'apporter des solutions concrètes, pas de nourrir des perceptions qui ne reflètent qu'imparfaitement la réalité de terrain.

Pour conclure, je voudrais rappeler que notre action repose sur trois piliers complémentaires :

1. Une présence renforcée et mieux organisée sur le terrain ;
2. Une adaptation continue de nos moyens en fonction des contraintes ;
3. Et une montée en puissance de la répression des incivilités.

C'est dans cet équilibre que nous pourrions durablement améliorer la situation, en particulier dans les quartiers les plus sous pression, comme Cureghem.

S. AKREMI :

Si je vous suis bien, vos projets sont en cours mais les résultats définitifs se font attendre. Concernant la suroccupation des logements, je vous rappelle que ces familles subissent une crise du logement sans précédent et qui ne fera que s'aggraver. Pointer du doigt ces personnes précaires comme responsables de la saleté est un message particulièrement dur dont je prends note. Je vous donne d'ailleurs rendez-vous ce samedi à 13h30 sur le terrain pour confronter votre vision à la réalité du quartier.

J'ai par ailleurs besoin de clarifications sur deux points : qu'en est-il de la désignation des référents de quartier et quelle est votre position exacte sur l'avenir des « article 60 » ? Enfin, je demande formellement la tenue de la Commission promise il y a un an.

Il est urgent de trouver des solutions pour les habitants de Cureghem qui vivent dans un délabrement indigne. À ce propos, vos données numériques sont contestables : ce week-end encore, des citoyens m'ont envoyé des photos de rues jonchées de déchets alors que votre application les indiquait comme nettoyées. Il y a un fossé entre vos rapports et la réalité vécue.

B. CHIHI :

Je constate qu'il est inhabituel qu'un Conseiller de la majorité interpelle son propre Collège, ce qui témoigne, selon moi, d'une absence de cohésion. Pour le bien des Anderlechtois, il serait peut-être temps d'en tirer les conclusions.

Sur le fond, je remercie l'Échevin pour ses informations. Les problématiques structurelles citées (suroccupation des logements, densité de population et précarité) sont exactement celles que j'ai soulevées. J'aurais cependant apprécié, il y a 4-5 ans lorsque « Ecolo-Groen » gérait la « Propreté », que l'opposition de l'époque, notamment le « MR », fasse preuve de la même compréhension au lieu d'imputer la saleté des rues à la seule gestion de l'échevin.

Au-delà de ces constats structurels sur lesquels nous devons planifier une action à long terme, mon interpellation souligne l'urgence de solutions à court terme. Concernant le site des abattoirs, l'activité générée par des dizaines de milliers de visiteurs rend la présence de balayeurs indispensable le week-end. Il est primordial d'assurer ce service pour garantir un minimum de qualité de vie aux riverains du quartier Clémenceau.

Concernant le budget, mon analyse rejoint la vôtre : l'absence de balayeurs le week-end est la conséquence directe de la suppression des contrats "article 60". Lors du vote du budget il y a quelques mois, j'avais pourtant alerté la majorité en disant que supprimer une quinzaine de ces postes impacterait immédiatement la qualité de vie, particulièrement à Cureghem, en réduisant la fréquence des nettoyages. Cette situation relève d'une responsabilité collective de la majorité, tant du « MR » que du « PS-Vooruit », et résulte d'un choix clair de priorités politiques.

Je demande simplement que le balayage soit rétabli durant le week-end, afin de garantir aux citoyens des conditions de vie dignes.

Monsieur le Président :

J'entends la complexité de cet enjeu fondamental. C'est pourquoi une Commission va être organisée pour approfondir cette question avec toute la précision nécessaire. Cet engagement s'accompagnera de visites de terrain déjà programmées, auxquelles j'invite vivement les membres souhaitant s'impliquer davantage à participer.